

# Séminaire conjoint CIRRELT et CILCAD

**Dave Henry et Claude Sirois**  
Ministère des Transports du Québec (MTQ)



## LA NOUVELLE POLITIQUE DE MOBILITÉ DURABLE DU MTQ POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES AU QUÉBEC



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

Centre d'innovation en logistique  
et chaîne d'approvisionnement  
durable (CILCAD)

MERCREDI

10 avril 2019  
10 h 30

Salle 3452  
Pavillon La Laurentienne  
Université Laval

Ouvert à tous

*Café et viennoiseries*

**Organisateurs:**  
**Marion Voisin**  
**Jacques Renaud**

**Résumé:** Il y sera question du cadre d'intervention en transport routier des marchandises, qui relève de la Politique de mobilité durable dévoilée en 2018 par le MTQ, et plus précisément des questions suivantes:

- Comment le cadre légal influence-t-il les activités de transport de marchandises?
- Quelles sont les orientations stratégiques inscrites dans le nouveau plan de mobilité?
- Quelles actions sont actuellement menées par le Ministère pour favoriser des pratiques logistiques durables?

**Dave Henry** est titulaire d'un baccalauréat en géographie humaine à l'Université de Sherbrooke et d'une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional à l'Université Laval. Il est Directeur des politiques économiques à la Direction générale de la sécurité et du camionnage au ministère des Transports du Québec. Depuis 15 ans, il est impliqué dans l'encadrement du transport routier des marchandises, l'élaboration et la mise en œuvre de lois, règlements et politiques applicables aux propriétaires et exploitants de véhicules lourds, la collecte de données et les relations avec les intervenants de cette industrie.

**Claude Sirois** est titulaire d'un baccalauréat en géographie et d'une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional à l'Université Laval. Il est à l'emploi du ministère des Transports du Québec depuis 2000 et a notamment agi comme responsable d'études environnementales pour des projets routiers entre 2000 et 2007 et analyste en planification et en transport des marchandises entre 2007 et 2018. Depuis mai 2018 il est responsable de la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds à la Direction générale de la sécurité et du camionnage.

